JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7286239701

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Président, Patrick LELIEVRE, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

https://annonces-legales.actu.fr/a/7286239701

Cette annonce a été mise en ligne le **28 mars 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **59 - NORD**

DALKIA BIOGAZ SAINT LAURENT
Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 7.500 €
Siège social :
37, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
59350 SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE
532 644 937 R.C.S. Lille Metropole

Suivant déclaration en date du 22 mars 2022, l'associé unique, la société : DALKIA BIOGAZ, société par actions simplifiée, 37, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 59350 Saint-André-Lez-Lille, 493 129 886 R.C.S. Lille Metropole a décidé de dissoudre la société DALKIA BIOGAZ SAINT LAURENT en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et aux conditions fixées par ce texte.
Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société DALKIA BIOGAZ SAINT LAURENT à la société DALKIA BIOGAZ.
Les créanciers sociaux pourront exercer leur droit d'opposition pendant un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, auprès du tribunal compétent.
La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au R.C.S de Lille Metropole.
L'Associé Unique.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Patrick LELIEVRE
Président de Médialex